



Observatoire départemental de sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données provisoires sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

DONNEES GENERALES

Bilan du mois de février 2015

2 personnes sont décédées sur les routes du Loir-et-Cher en février 2015, contre 8 en février 2014. Le nombre d'accidents et de blessés a légèrement diminué en février 2015. C'est surtout l'indice de gravité qui a été considérablement diminué.

<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité ¹
février 2015	13	2	17	9	15,4
février 2014	17	8	19	8	47,1
Variation 2014/2015	- 4 ↓	- 6 ↓	- 2 ↓	+ 1 ↑	- 31,7 ↓

Bilan des 2 premiers mois de l'année 2015

Le début d'année 2015 est beaucoup moins meurtrier que celui de 2014. Sur les deux premiers mois de l'année, tous les indicateurs sont à la baisse par rapport à la même période de l'année précédente. On dénombre 4 personnes tuées contre 12 au même moment en 2014.

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
2015	23	4	30	13	17,4
2014	39	12	44	24	30,8
Variation 2015/2014	- 16 ↓	- 8 ↓	- 14 ↓	- 11 ↓	- 13,4 ↓

1 L'indice de gravité correspond au nombre de tués pour 100 accidents corporels.

Comparaison de l'année 2015 aux 5 dernières années (2010 – 2014)

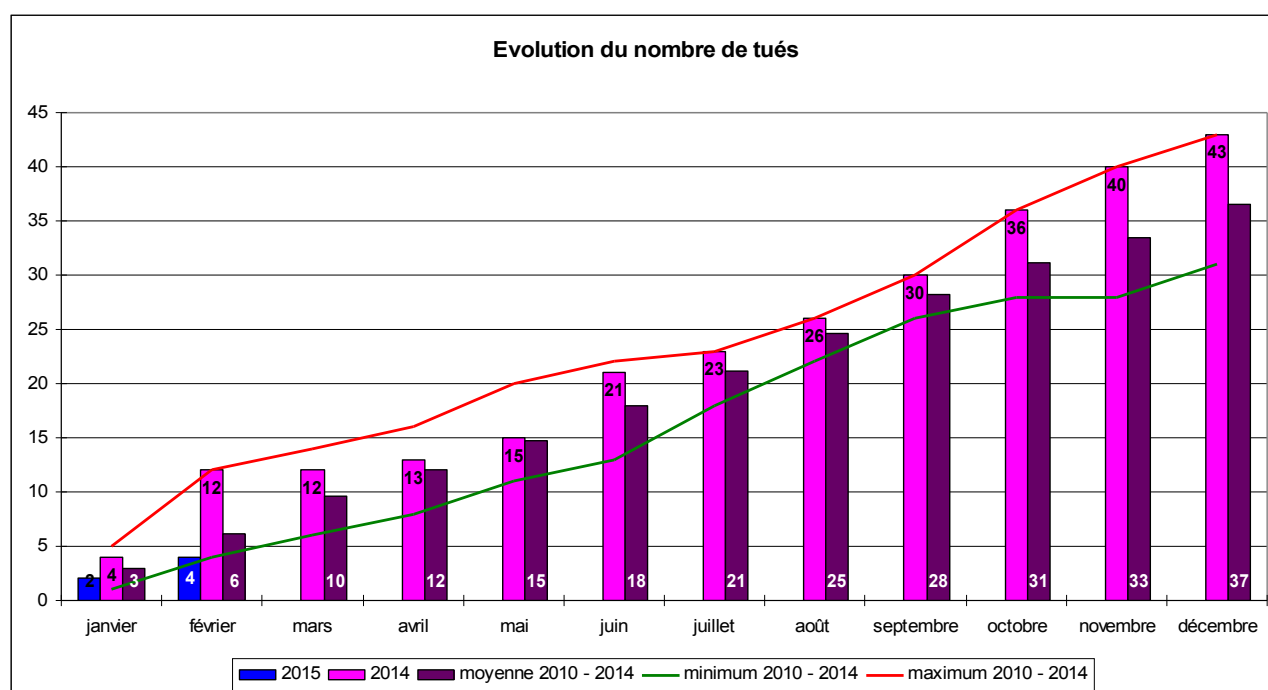
En moyenne, entre 2010 et 2014, le mois de février enregistre 19 accidents corporels et 21 blessés. Le mois de février 2015 enregistre donc moins d'accidents (23) et moins de blessés (17).

Le nombre de tués de février 2015 est lui aussi inférieur au nombre moyen de tués entre 2010 et 2014.

Ces caractéristiques se retrouvent sur le cumul 2015 comparé à la moyenne des cumuls des 5 années précédentes, ce qui confirme la tendance à l'amélioration de ce début d'année.

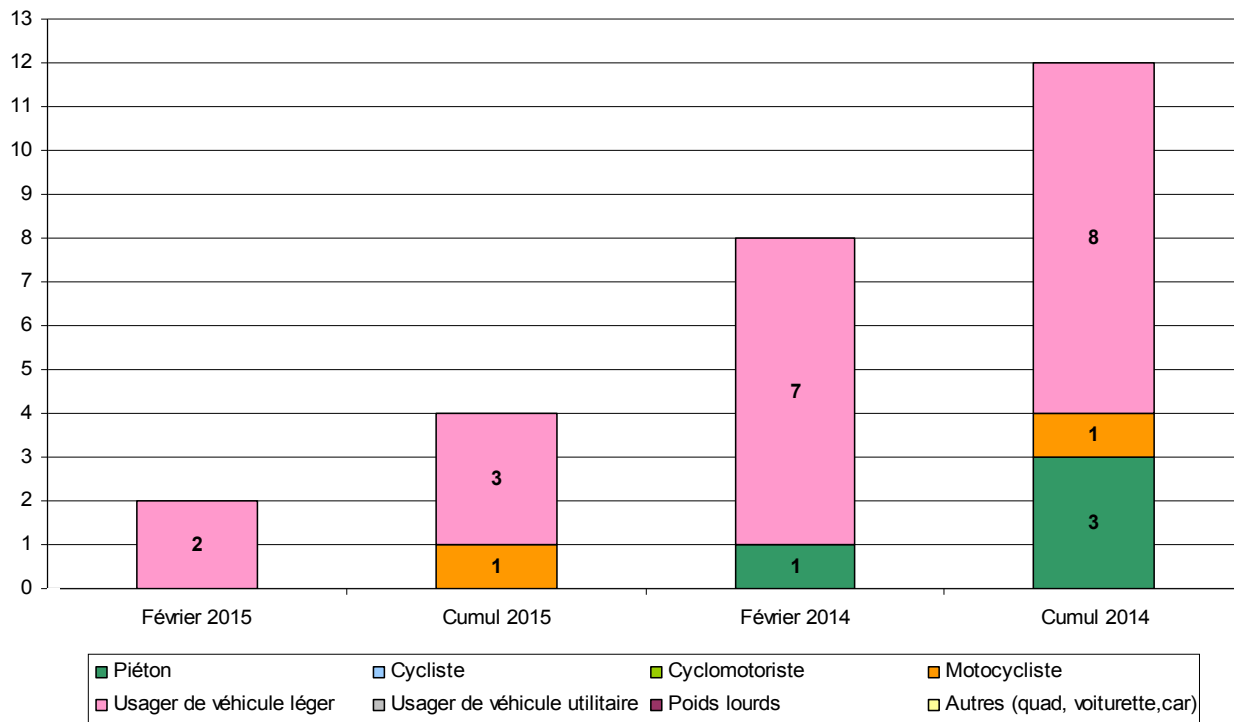
<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
février 2015	13	2	17	9	15,4
Moyenne des mois de février de 2010 à 2014	19	3	21	8	17,0
Variation 2015 / moyenne 2010 – 2014	- 6 ↓	- 1 ↓	- 4 ↓	+ 1 ↑	- 1,6 ↓

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
Cumul 2015	23	4	30	13	17,4
Moyenne des cumuls annuels entre 2010 et 2014	43	6	50	21	14,4
Variation 2015 / moyenne 2010 – 2014	- 20 ↓	- 2 ↓	- 20 ↓	- 8 ↓	+ 3,0 ↑

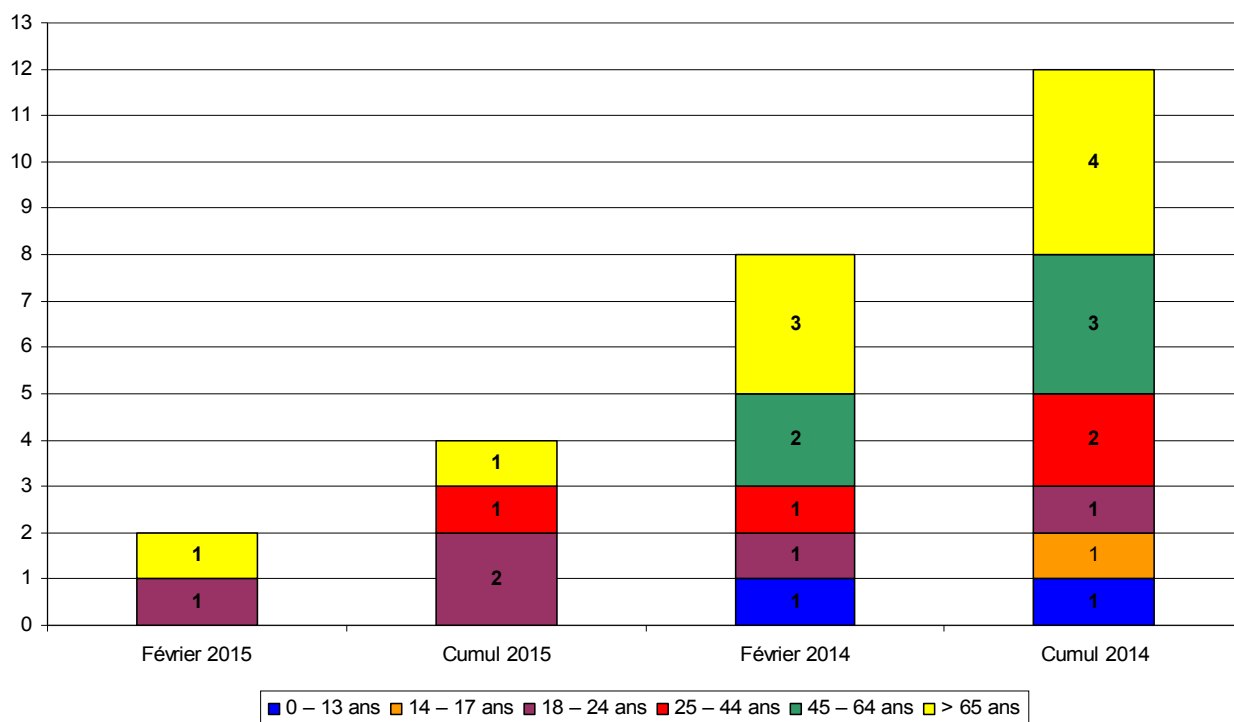


LES TUES

Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers

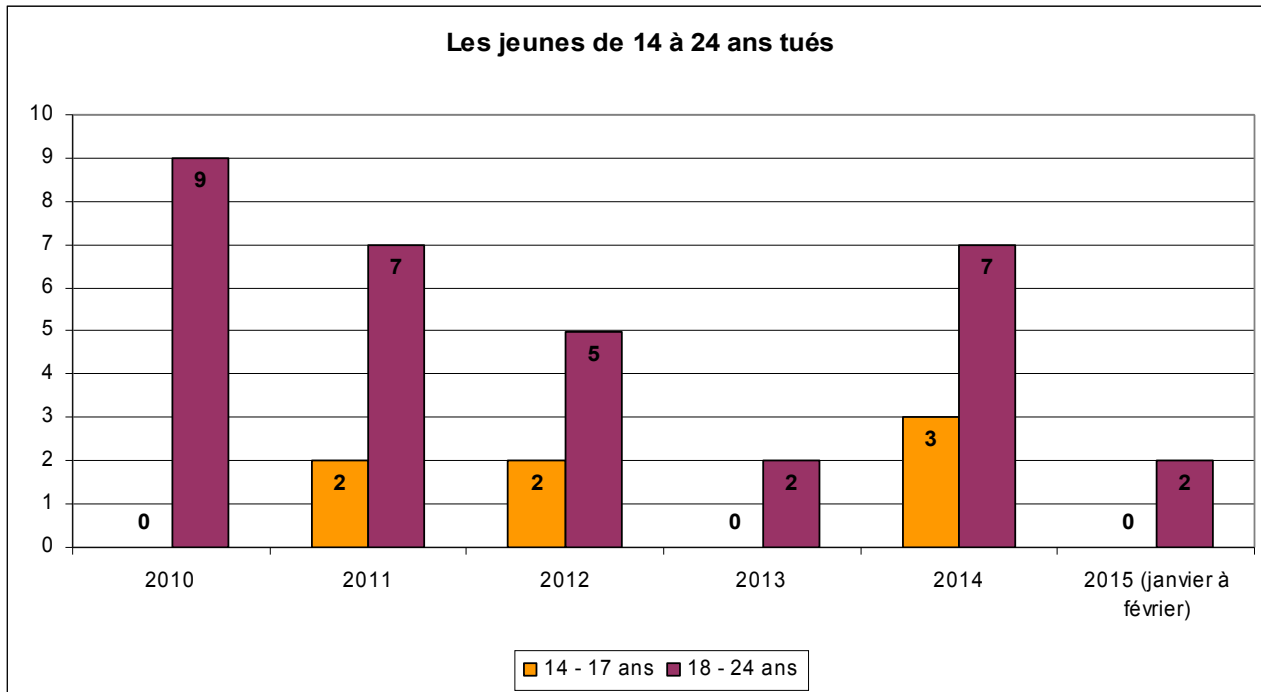


Répartition du nombre de tués par tranches d'âge

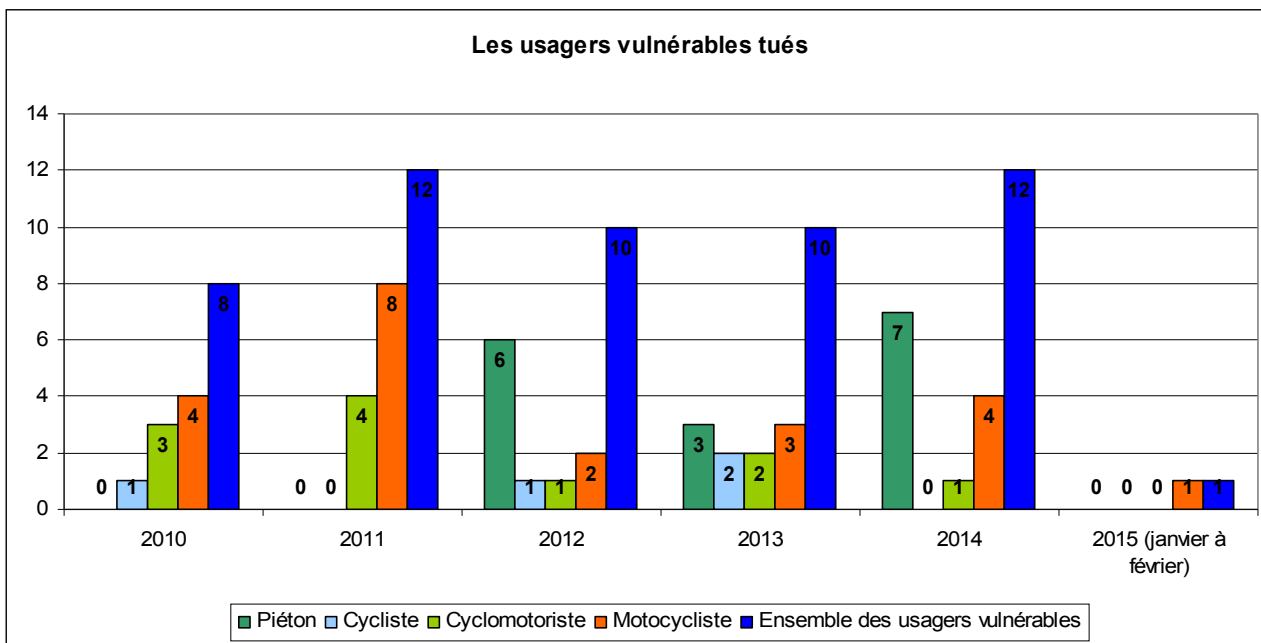


LES ENJEUX DU DGO

Les jeunes de 14 à 24 ans



Les usagers vulnérables



La vitesse

Les 24 radars « contrôles sanctions automatisés » (radars CSA encore appelés radars automatiques) ont relevé **3 729** excès de vitesse en février 2015 (contre 3 763 en février 2014).

Ces excès sont dans 95 % des cas des excès de moins de 20 km/h. Toutefois, 9 excès de plus 50 km/h sont à déplorer.

Depuis le début de l'année, les radars CSA ont relevé **7 741** excès de vitesse, contre 7 608 sur la même période en 2014 (soit une augmentation de 2 %).

Parallèlement, les forces de l'ordre organisent des contrôles inopinés sur l'ensemble des routes du département. En février 2015, **629** excès de vitesse ont été relevés (contre 434 en février 2014).

En 2015, les forces de l'ordre ont relevé **1 060** excès de vitesse contre 902 en 2014 (soit une baisse de 18 %).

L'alcool, les stupéfiants et les autres addictions

Parallèlement aux actions de prévention organisées sur l'ensemble du département par tous les acteurs locaux de sécurité routière, les forces de l'ordre organisent de façon régulière des contrôles d'alcoolémie.

Des contrôles pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ont également lieu tout comme la verbalisation pour l'utilisation du téléphone portable au volant, véritable fléau à l'origine d'un accident corporel sur dix.

Activités des forces de l'ordre en février 2015			
ALCOOL	Nombre de dépistages	5674	2 % des dépistages sont positifs
	Nombre d'infractions relevées	114	
STUPEFIANTS	Nombre de dépistages	64	56 % des dépistages sont positifs
	Nombre de dépistages positifs	36	
TELEPHONE	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite		